

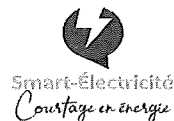
BON DE SOUSCRIPTION



C'est vert et c'est pas cher !

ENRGIA ENERGIE CATALANE
 SAS au capital de 300 000 € - RCS Perpignan SIREN 892 701 789
 Siège Social : 22 Route du Col de Sous, 66230 Prats de Mollo
 Service adhésion : +33 (0) 411 960 119 ou contact@llum.fr
 Du lundi au vendredi de 9h - 12h / 13h30 - 17h30

Offre exclusive portée par :



Offre Prix de marché

Segment C4
 PS >36 kVA

LLUM délivre un certificat d'origine - Vous pourrez communiquer auprès de vos clients sur votre démarche
 L'offre LLUM est référencée par l'administration française pour les démarches RSE

Tarifs fixes jusqu'au 31/07/2025

Puissance souscrite (kVA)	Electron
Abonnement	36 €/an/PDL
Pointe	520,00 €/MWh
HPH	420,00 €/MWh
HCH	280,00 €/MWh
HPE	220,00 €/MWh
HCE	185,00 €/MWh

	Capacités
Pointe	20,00 €/MWh
HPH	20,00 €/MWh
HCH	20,00 €/MWh
HPE	20,00 €/MWh
HCE	20,00 €/MWh

CEE	0,00 €/MWh
GO	inclus

Référence Acheminement Electricité 30 001 931 592 327 SOCIETE SDC ALBA c/o SAS AVRAIN REMI (VACANCEOLE) PS 120 kVA CAR annuelle 108 670 kWh	Début de Fourniture 01/01/2023 Fin de Fourniture 31/12/2023 Contrat avec engagement sur cette période : du 1/1/2023 au 31/12/2023
--	--

- ☒ Je confirme être exempt de tout engagement auprès de son précédent fournisseur d'électricité.
 En aucun cas, LLUM ne prendra à sa charge d'éventuels frais liés à un engagement auprès d'un précédent fournisseur d'électricité.
- ☒ Je donne mandat à LLUM pour obtenir du Gestionnaire de Réseau les données de comptage passées et à venir du point de livraison référencé ci avant.

PS	Conso.	
Pointe 120 kVA	0 kWh	0%
HPH 120 kVA	11 030 kWh	10%
HCH 120 kVA	53 280 kWh	49%
HPE 120 kVA	8 010 kWh	7%
HCE 120 kVA	36 350 kWh	33%
	108 670 kWh	
Prix moyen Electron	248,20 €/MWh	
Capas	20,00 €/MWh	
CEE	0,00 €/MWh	
GO	inclus	
Prix moyen hors turpe et taxes	268,20 €/MWh (seuls les tarifs par poste horaire font foi)	

A cette offre il faut rajouter :

Les taxes Accise (ex TICFE), CTA, TCFE
 La part Acheminement (Turpe Enedis) - évolution du tarif chaque année, en général en août

Le 13/12/2022 Tampon + Signature du Client + "Bon pour Accord"

AVR'IMMO 2 ALPES Bon Pour Accord.

SAS AVRAIN Rémi
 48 Avenue de la Muzelle
 38860 LES DEUX ALPES
 Tél. 04 76 80 64 80
 SIRET 342 368 564 000 27

M. AVRAIN Rémi
 Président

Merci de fournir :

- KBIS
- RIB
- Facture récente

LLUM envoie, après réception de ce Bon pour Accord (engageant), un Contrat à signer (CGV et Conditions Particulières) - cf. projet ci après

Le 13/12/2029



CONDITIONS PARTICULIERES
COMPLETANT LES CONDITIONS GENERALES

C'est vert et c'est pas cher !

ENRGIA ENERGIE CATALANE
SAS au capital de 300 000 € - RCS Perpignan 892 701 789
Siège Social : 22 Route du Col de Sous, 66230 Prats de Mollo
Siège Social : 22 Route du Col de Sous, 66230 Prats de Mollo

Service adhésion : +33 (0) 411 960 119 ou contact@llum.fr
Du lundi au vendredi 9h - 12h / 13h30-17h30

Entre :

Et :

ENRGIA ENERGIE CATALANE société par actions
simplifiée au capital de 300 000 euros, dont le siège
social est situé 22 Route du Col de Sous, 66230
PRATS DE MOLLO LA PRESTE, immatriculée au RCS
de Perpignan sous le numéro SIREN 892 701 798.

SDC ALBA c/o SAS AVRAIN REMI (VACANCEOLE) au capital de euros
dont le siège social est situé 46 AV DE LA MUZELLE 38860 LES DEUX ALPES

immatriculée au RCS de
sous le numéro de 842868564

Ci-après désignée par LLUM ou le Fournisseur
d'une part,

Ci-après désigné par l'Adhérent d'autre part.

Ci-après désignés ensemble ou séparément par les « Parties » ou la « Partie »

ARTICLE 1. OBJET DES CONDITIONS PARTICULIERES

Les présentes Conditions particulières ont vocation à préciser les conditions et modalités spécifiques de la fourniture d'Electricité Locale et Renouvelable et de l'utilisation du Réseau Public de Distribution pour les sites de l'Adhérent listés à l'Article 3.2.

Le contrat entre les Parties est constitué des Conditions Générales de LLUM, des présentes Conditions Particulières ainsi que des Conditions Générales du GRD.

L'Adhérent reconnaît avoir pris connaissance des Conditions de Ventes de LLUM et les accepte expressément.
En cas de contradiction ou d'opposition, les présentes Conditions Particulières prévalent sur les Conditions Générales.

ARTICLE 2. PERIODE DE FOURNITURE

Le Contrat est conclu pour la période du 1/1/2023 au 31/12/2023.

Il sera reconduit tacitement pour une année en suivant l'évolution des prix du marché.

En cas de résiliation, il vous faudra envoyer un courrier par voie postale ou électronique à votre fournisseur 2 mois avant la date de reconduction de ce dernier.
Les frais de résiliation anticipée sont calculés de la façon suivante :
 $150 \text{ €/MWh} \times \text{Consommation Annuelle de Référence (MWh)} \times \text{Durée restante du contrat (en année)}$

ARTICLE 3. CONDITION DE FOURNITURE ET D'ACHEMINEMENT

3.1. Prix de l'électricité Locale et Renouvelable

Part fourniture (hors toutes taxes)	Prix unitaire LLUM		
Abonnement Electricité	36 €/an		
Consommation Electricité (HTA > 36 kVA)		Prix électron	Prix capacités
	Heures Pleines Hiver	420,00 €/MWh	20,00 €/MWh
	Heures Creuses Hiver	260,00 €/MWh	20,00 €/MWh
	Heures Pleines Eté	220,00 €/MWh	20,00 €/MWh
	Heures Creuses Eté	185,00 €/MWh	20,00 €/MWh
	Pointe	520,00 €/MWh	20,00 €/MWh
	Prix moyen	268.20 €/MWh	

Les prix indiqués sont fermes, définitifs et non révisables, notamment non soumis à l'indexation Arenh (Accès Régulé à l'électricité Nucléaire Historique).

Les prix mentionnés ci-dessus s'appliquent indépendamment de la Formule Tarifaire d'Acheminement.

Ces prix s'entendent hors impôts, hors toutes taxes et hors toutes contributions à des fonds divers existants ou nouveaux qui pourraient venir s'ajouter en application d'une disposition légale ou réglementaire.

3.2. Formules tarifaires d'acheminement et puissances souscrites

Les formules tarifaires d'Acheminement et les Puissances Souscrites des sites de l'Adhérent sont définies le contrat client ou dans l'Annexe 1 en cas de multi PRM.

3.3. Conditions de facturation

Les factures sont émises tous les mois sur la base des index relevés ou estimés par ENEDIS, ou par nos soins. Celles-ci sont payables sous 5 jours, de préférence par prélèvement. Dans ce cas, l'Adhérent devra nous transmettre une autorisation de prélèvement accompagnée d'un RIB.

Fait à *Les 2 Alpes*
Le *13/12/22* en deux exemplaires,

Pour LLUM

Pour l'adhérent SDC ALBA c/o SAS AVRAIN REMI (VACANCEOLE)

David GENER

M. AVRAIN Rémi

Président

Siège social : 22 Route du Col de Sous – 66230 PRATS DE MOLLO LA PRESTE
SAS au capital de 300 000 euros – RCS de Perpignan 892 701 798
« LLUM » est une marque d'ENRGIA ENERGIE CATALANE

